



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-quatrième session

Rome, 9-10 septembre 1998

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES COMPTES

1. Le Comité de vérification des comptes a tenu sa soixante-troisième réunion le 8 septembre 1998 et rend compte ci-après de ses constatations au Conseil d'administration.

Mandat et règlement intérieur révisés du Comité de vérification des comptes

2. Le Comité a décidé de reporter l'examen de cette question dans l'attente d'échanges de vues ultérieurs avec la direction au sujet de la portée de son mandat. Un projet de texte sera communiqué au Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session.

Situation relative à l'application des recommandations qui figurent dans le rapport de PricewaterhouseCoopers intitulé Analyse des activités de placement (janvier 1998)

3. Une note d'information sur la situation relative à l'application des recommandations du commissaire aux comptes a été examinée. Le Comité a pris note des progrès réalisés à ce jour et a demandé instamment que tout soit fait pour achever l'application des recommandations dans les plus brefs délais possibles et en tout état de cause avant la fin de 1998.

4. Des rapports sur les activités de placement sont actuellement présentés au Conseil d'administration deux fois par an. Le Comité a exprimé l'espoir que la direction fournirait des rapports trimestriels sur les placements et qu'une procédure serait élaborée pour tenir plus fréquemment le Comité de vérification des comptes au courant des faits nouveaux en période d'instabilité du marché.

Mémoire du commissaire aux comptes sur le contrôle interne et les méthodes comptables et réponse préliminaire du Président

5. Le secrétariat a annoncé aux membres du Comité que la direction acceptait l'ordre de priorité et le calendrier établis par PricewaterhouseCoopers (ex-Price Waterhouse) pour les recommandations qui figurent dans le mémoire annuel présenté à la suite du contrôle de 1997. Le Comité a pris note avec satisfaction de l'accueil fait par la direction à ces recommandations.

6. Le Comité a tenu une séance privée avec les représentants de PricewaterhouseCoopers pour examiner les méthodes de vérification des états financiers de 1998 adoptées par le Cabinet.



7. Le Comité a examiné une liste de questions à suivre découlant de ses réunions antérieures et a pris note des dispositions prises.

8. Le Comité qui est tenu aux termes de son mandat d'examiner l'efficacité du système de vérification interne des comptes a décidé de procéder à cet examen à sa réunion de décembre 1998 et, par la suite, une fois par an.